Double licence Droit et Sciences Règlement des examens

Approuvé par la commission de la formation et de la vie universitaire le 2 juillet 2019 Modifié par la commission de la formation et de la vie universitaire le 23 juin 2020

1. Le principe d'un double diplôme suppose une absence de compensation interdisciplinaire et exige que les UE « fondamentaux » de chaque discipline fassent l'objet d'une évaluation indépendante, et donc, en cas de moyenne insuffisante dans l'une des deux UE semestrielles, d'une absence de compensation entre les résultats de l'une et les résultats de l'autre.

La moyenne de chaque UE est établie sur 20 avec compensation à l'intérieur de l'UE. La moyenne générale sur 20 obtenue à l'année d'études est calculée à partir des moyennes des UE composant chaque année d'études.

Le contrôle des connaissances dans une discipline est régi par les règles en vigueur dans l'université où elle est enseignée pour les dispositions autres que celles prévues par le présent règlement.

- 2. Les matières des UE « fondamentaux » de sciences font l'objet de modalités d'évaluation précisées par chaque département de formation responsables de ces UE.
- 3. Les matières des UE « Fondamentaux » de droit faisant l'objet de travaux dirigés sont sanctionnées à la fois par le contrôle continu (50% en 1ère et 2e années, 1/3 en 3e année) et par une épreuve d'examen écrit de 3 heures à la fin de chaque semestre (pour 50% de la note en 1ère et 2e années, 2/3 en 3e année).

Les matières ne faisant pas l'objet de travaux dirigés sont sanctionnées par une épreuve orale ou une épreuve écrite de 1h30.

Les étudiants suivront l'enseignement d'anglais dans leur université d'origine.

Les points obtenus au titre des enseignements facultatifs s'ajoutent au total des points de l'UE à laquelle ils sont rattachés. En première année de licence l'atelier de professionnalisation juridique peut donner lieu à l'attribution de deux points supplémentaires.

Au titre de *Current Legal Issues*, un maximum de 2 points peut être attribué à chaque semestre de chaque année de la licence en droit (en première année, uniquement au second semestre). L'épreuve prend la forme d'un QCM d'une durée de 1h30. Les étudiants qui souhaitent se présenter au QCM doivent s'inscrire préalablement à l'examen. Les points supplémentaires s'ajoutent au total de l'UEF Droit.

4. La session de rattrapage a lieu, dans chaque discipline, et pour les deux semestres de l'année, en septembre/octobre. Lors de cette session, il n'y a pas de report du contrôle continu dans le calcul de la note : celui-ci se fait sur la base de la seule note obtenue à l'examen écrit ou oral.

Par dérogation à cette disposition, pour les matières composées uniquement de travaux dirigés et faisant l'objet uniquement de notes de contrôle continu, les notes de contrôle continu sont conservées. Les points supplémentaires obtenus à la 1ère session au titre des enseignements facultatifs sont définitivement acquis, quels qu'ils soient. En cas d'échec à l'issue de la session de rattrapage, le redoublement n'est pas admis sauf cas de force majeure.

Départ à l'étranger

Le départ à l'étranger est facultatif. Pour l'étudiant qui souhaite effectuer un séjour dans une université étrangère, le séjour sera d'un semestre, le premier de la troisième année de la Licence selon les modalités du programme Erasmus. Des dérogations à titre exceptionnel pourront être accordées pour ceux désirant partir au deuxième semestre ou à l'année. Les étudiants suivent dans l'établissement partenaire des cours dans l'une des deux disciplines en fonction de leur université de départ. Ils peuvent bénéficier d'un enseignement à distance dans

la discipline qui ne fait pas l'objet du séjour à l'étranger si l'université d'origine le propose. Au retour, le cas échéant, les étudiants passent les examens semestriels de la discipline qui n'a pas fait l'objet du séjour à l'étranger.

Les étudiants qui doivent passer la seconde session de la deuxième année de licence ne peuvent partir à l'étranger en troisième année de licence. Ils effectueront l'intégralité de leur troisième année à Paris avec le double cursus prévu

Réorientation/Passerelles

A la fin du premier semestre de la première année, l'étudiant pourra se réorienter vers la licence simple de droit ou la licence simple de sciences.

Jusqu'à la fin de la deuxième année, l'étudiant souhaitant renoncer à la double licence pour s'intégrer au cursus d'une seule des deux disciplines formant celle-ci, aura la possibilité de le faire si les résultats obtenus dans les fondamentaux de la discipline choisie sont égaux ou supérieurs à la moyenne.

En cas d'abandon du double cursus, l'étudiant qui choisit de s'inscrire en licence droit cursus classique alors qu'il n'a pas validé dans sa totalité la partie droit de la licence double cursus, doit passer toutes les matières de la licence en droit cursus classique à l'exception des matières qu'il a déjà validées.

1ère année double licence Droit et Sciences

1er semestre

UEF1 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

- Des molécules aux organismes, note/20
- Fondements en chimie, note/20
- Méthodes mathématiques pour la Physique, note/20
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

UEF1 Fondamentaux Droit 30 ECTS

- Droit civil (introduction générale au droit), note/20
- Droit constitutionnel, note/20
- Introduction historique au droit, note/10
- Institutions judiciaires, institutions administratives, note/10
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

Enseignement facultatif (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Sport

2^e semestre

UEF2 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

- Unicité du Vivant, note/20
- Calcul matriciel, note/20
- Physique expérimentale, note/20
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

UEF2 Fondamentaux Droit 30 ECTS

- Droit civil (droit des personnes et des biens), note/20
- Droit constitutionnel, note/20
- Relations internationales, note/10
- Science politique, note/10
- Anglais, CCAC/10

Moyenne UE/20

Enseignement facultatif (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Atelier de professionnalisation juridique (10 séances de TD d'1 h30)

Total ECTS: 60 par licence

2^{ème} année double licence Droit et Sciences

1er semestre

UEF3 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

Parcours Chimie - Sciences du Vivant

- Biochimie et régulation cellulaire, note/20
- Chimie organique, note/20
- Chimie des solutions, note/20
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

Parcours Mathématiques

- Arithmétique, note/20
- Programmation récursive, note/20
- Modélisation des systèmes, note/20
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

Parcours Physique

- Suites, séries et intégrales, note/20
- Ondes mécaniques et lumineuses, note/20
- Modélisation des systèmes, note/20
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

UEF3 Fondamentaux Droit 30 ECTS

Droit civil (les obligations), note/20
Droit administratif, note/20
Droit pénal, note/10
Droit des affaires, note/10
Anglais, note/10

Enseignement facultatif

- Sport

2^e semestre

UEF4 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

Parcours Chimie - Sciences du Vivant

- Génétique et ses bases moléculaires, note sur 20
- Chimie inorganique, note sur 20
- Physiologie cellulaire intégrée, note sur 20
- Anglais, note sur 10

Moyenne UE/20

Parcours Mathématiques

- Suites, séries et intégrales, note sur 20
- Structures discrètes, note sur 20
- Probabilités élémentaires, note sur 20
- Anglais, note sur 10

Moyenne UE/20

Parcours Physique

- Electromagnétisme et électrocinétique, note sur 20
- Probabilités et statistiques, note sur 20
- Matière et matériaux, note sur 20
- Anglais, note sur 10

Moyenne UE/20

UEF4 Fondamentaux Droit 30 ECTS

- Droit civil (les obligations), note/20
- Droit administratif, note/20
- Principes généraux du droit européen, note/10
- Droit des affaires 2, note sur 10
- Anglais, note/10

Moyenne UE/20

Enseignement facultatif

- Atelier informatique

Total ECTS: 60

3ème année double licence Droit et Sciences

1er semestre

UEF5 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

Contrat selon mention de licence choisie Moyenne UE/20

UEF5 fondamentaux Droit 30 ECTS

- Droit civil (droit contrats spéciaux), note /30
- Procédure civile, note /30

- Droit des affaires 1, note /10
- Droit de l'Union européenne 1, note /10

ou

- Droit international public 1, note /10

ou

- Droit du travail 1 (relations individuelles), note /10
- Anglais, note /10

Moyenne UE/20

Enseignement facultatif (jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Sport

ou semestre à l'étranger

2e semestre

UEF6 Fondamentaux Sciences 30 ECTS

Contrat selon mention de licence choisie Moyenne UE/20

UEF6 fondamentaux Droit

- Procédure pénale, note /30
- Droit civil (la famille), note /30
- Droit administratif des biens, note /10

ou

- Droit des libertés fondamentales, note /10
- Droit des affaires 2, note /10

ou

- Droit du travail 2 (relations collectives), note /10
- Anglais, note /10

Moyenne UE/20

Enseignement facultatif (Jusqu'à 3 points supplémentaires)

- Atelier de professionnalisation juridique

ou semestre à l'étranger

Total ECTS: 60 par licence